

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 15-394-1929 Reclassement.

n° 15-394-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 septembre 1929

Numéro JO
n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro
30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

l'arrêté du 18 mai 1928 portant reclassement des agents du cadre local est modifié en ce qui concerne M. Brouillet (Léon).
commis du cadre local des P, T, T M. Brouillet (Léon) est reclassé : commis après 3 ans au 1° août 1926, avec 13 mois d'ancienneté à la solde de 12.000 francs et commis après 9 ans au 1er juillet 1927 à la solde de 13.000 francs. Ce reclassement comporte rappel de traitement.